



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal



Mot du maire

Sommaire

Séance du conseil janvier 2015	2
Jeunesse Maritime, Bibliothèque, Cours de yoga	2
Cercle de Fermières, Les Fleurons du Québec	3
Les Fleurons du Québec, Saines habitudes de vie	4
Centre communautaire, Pacte rural, Défi Santé 5-30 Équilibre	5
Calendrier des activités février 2015	6

Bonjour à tous,

Suite aux nouvelles compressions imposées par le nouveau pacte fiscal du gouvernement provincial, le taux de taxation a augmenté de façon significative. Cette année, nous serons très prudents pour réaliser ce qui est nécessaire et essentiel. Gel des salaires des élus et des employés municipaux, en plus de nouvelles mesures très vigoureuses afin de réévaluer le fonctionnement et les dépenses du Service des travaux publics.

Le conseil municipal a adopté le budget de l'année financière 2015 au montant de 1 607 510 \$ soit une augmentation de 2,2 % comparativement au budget de l'exercice précédent. Le taux de taxes foncières générales passe de 1,04 \$ à 1,15 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le tarif pour l'aqueduc et l'égout passe de 220 \$ à 223 \$ l'unité de base, alors que celui de la cueillette des matières résiduelles passe de 160 \$ à 150 \$ l'unité de base. Pour l'ensemble des quotes-parts versées à la Municipalité régionale de comté (MRC), elles passent de 214 636 \$ à 210 461 \$ en 2015 soit une baisse de 1,9 %.

Concernant le projet d'Oléoduc Énergie Est, aucune discussion et aucune rencontre n'ont eu lieu avec les représentants de TransCanada. Soyez assurés que si Baie-des-Sables était retenue par le promoteur pour réaliser son projet, une soirée de présentation et de consultation publique serait organisée. Car mon devoir, c'est d'écouter la population avant d'agir.

J'aimerais remercier tous les organismes et les bénévoles qui favorisent une meilleure qualité de vie de notre communauté par leurs actions et leur engagement. J'aime mon village et les gens qui y habitent. Bonne Saint-Valentin!

Denis Santerre, maire

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Téléc. : 418 772-6455

Messagerie :

baleddessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baleddessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

En février...

Le 2, jour de la Marmotte;

Le 3, rencontre Pacte rural au centre communautaire;

Le 14, fête de la Saint-Valentin;

Le 17, mardi gras;

Le 18, mercredi des Cendres.



Séance du conseil janvier 2015

Lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, votre conseil a résolu :

D'autoriser le paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2015;

Renoncer à l'indexation de la rémunération des élus pour l'année 2015;

D'indexer de 3,0 % la rémunération du directeur général à compter du 1^{er} janvier 2015 tel que stipulé dans son contrat de travail;

De geler les échelons des employés municipaux pour l'année 2015;

De payer la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2015;

De transmettre à la Sûreté du Québec la demande d'intervention pour la prochaine année;

D'exiger aux employés à temps plein des travaux publics la production d'un rapport journalier qui devra être remis en même temps que les cartes de temps au bureau municipal;

D'instaurer un registre de consommation en diesel pour les véhicules et la machinerie;

D'autoriser une pompe électrique à carburant avec appareil de mesure au montant approximatif de 1 500 \$ plus les taxes;

D'accepter la demande de dérogation mineure n° 2014-05 formulée par monsieur Christian Bernier;

De signifier à la Ville de Matane que la Municipalité de Baie-des-Sables n'a pas l'intention de payer la facture soumise de 9 154,43 \$ concernant le remboursement de la cotisation au CRSBP;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'Entente de

contribution avec l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour la réfection partielle du centre communautaire;

De demander des propositions de services professionnels en architecture pour la réfection partielle du centre communautaire;

D'autoriser l'achat et l'installation d'un cendrier extérieur pour le CLSC au coût approximatif de 80 \$ plus les taxes.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 2 février 2015

- ♦ Activités de formation pour le directeur général;
- ♦ Libération de retenues dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier– Volet II;
- ♦ Avis de motion et adoption de projets de règlements en matière d'urbanisme à des fins de consultation;
- ♦ Rémunération de la responsable de la bibliothèque municipale;
- ♦ Fête du 150^e de Baie-des-Sables - Demande d'aide financière;
- ♦ Réfection du centre communautaire.

Bulletin Jeunesse maritime

Vous désirez lire le bulletin de Jeunesse maritime du Saint-Laurent, vous pouvez visiter le site www.jeunessemaritime.org puisque celui-ci n'est plus disponible format papier. Bonne lecture!

Le prochain bulletin vous parviendra le 27 février et la date de tombée des articles sera le 19 février 2015.

En février à la bibliothèque...

Prenez, donnez!

Le jeudi 26 février 2015 de 16 h à 19 h aura lieu à la bibliothèque municipale une vente de livres usagés.

Vous prenez ceux qui vous intéressent et vous faites, en échange, le don monétaire de votre choix. Les sommes amassées serviront à acheter des romans neufs pour notre bibliothèque.

Il est à noter que la vente aura lieu sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, celle-ci est donc également ouverte pour le retour et le prêt des livres.

Au plaisir de vous y voir!

Liliane Ferland, responsable



Cours de yoga

Cours de yoga pour les 50 ans et plus à Baie-des-Sables offert par le Centre d'éducation des adultes. Ce cours s'adresse aux retraités actifs. Les exercices sont soit debout, avec une chaise ou au sol.

Journée : le jeudi

Heure : à confirmer

Lieu : centre communautaire

Matériel : tapis

Coût : 5 \$ pour l'année avec preuves d'âge requises

Contactez madame Louyse Caro au 418 936-3838 ou laissez un message au même numéro.

Bienvenue aux personnes avec limitations physiques.

Stationnement de nuit
interdit le long d'une
voix publique



23h à 7h

Novembre
à
Mars

Cercle de Fermières



Bonjour à toutes,

La rencontre mensuelle qui devait avoir lieu le 20 janvier dernier a été annulée pour cause de température, neige, vent et glace ne nous permettent pas de mettre nos membres en péril.

Le repas de la fête de la Saint-Valentin qui devait avoir lieu le 15 février prochain est remis au dimanche 19 avril sous le thème *Fête du printemps* comme l'an passé.

La prochaine rencontre se tiendra **le 17 février prochain au lieu du 10 février à 19 h 15 à la Résidence des Sables.**

Madame Diane Demers de Métis-sur-Mer, responsable du comité Dossier, nous entretiendra sur *les Fleurons du Québec*. Puisque la Municipalité de Baie-des-Sables fait maintenant partie de cette grande famille, c'est avec beaucoup d'intérêt que nous suivrons ses conseils.

Huguette Marcoux, comité communication



Les Fleurons du Québec



Bonjour à tous et à toutes,

Comme je vous l'avais mentionné avant les Fêtes, voici une autre partie du rapport d'évaluation des *Fleurons du Québec*. Dans cette portée, vous trouverez les entités municipales dans lesquelles les points positifs et/ou généraux sont expliqués ainsi que des suggestions pour l'amélioration à apporter.

Dans la prochaine publication, nous parlerons du domaine institutionnel, résidentiel, industriel et commercial, initiative communautaire et développement durable ainsi que les commentaires généraux.

Je tiens à vous remercier de prendre le temps de lire ce document et surtout si vous avez des commentaires et/ou suggestions de nous les mentionner.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer, vous pouvez joindre un de nos comités, vous aurez la liste au bureau municipal.

Entité municipale

Entrées de notre village

Points positifs et/ou généraux : On trouve sur le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables des entrées aux limites Est et Ouest ainsi qu'à l'entrée du secteur urbain. Les enseignes sont récentes et propres, et arborescent quelques végétaux.

Suggestions d'amélioration : Nous suggérons de développer davantage les aménagements paysagers à la base des enseignes aux entrées du secteur urbain. Aménager des massifs d'arbustes et de vivaces afin de bien occuper l'espace. Inclure dans ces espaces verts des éléments construits, en lien avec la typicité du milieu. Par exemple, une barque de pêcheurs remplie de fleurs annuelles.

Parcs principaux

Points positifs et/ou généraux : Nous avons classifié le Parc sportif aux abords de la rue des Cèdres. C'est un immense espace vert avec un grand potentiel.

Suggestions d'amélioration : Bien entretenir les éléments construits, clôtures, jeux de mini-golf, et débiter la plantation d'arbres le long de la route 132 et le long de la rue des Cèdres.

Parcs secondaires

Points positifs et/ou généraux : Le Parc des générations est un espace d'une très grande qualité. Il est doté d'un mobilier urbain de qualité et offre de l'espace de jardinage enviable. Le sentier des Rosiers fut une grande perte, et il est heureux qu'un projet émerge afin de lui redonner vie. **(Suite à la page 4)**

Les Fleurons du Québec (suite)

Suggestions et améliorations : Au Parc des générations, commencer par la taille des massifs arbustes, et par la suite, redéployer les plates-bandes en élargissant ces dernières et en déménageant les vivaces qui sont à l'étroit. Au sentier des Rosiers et dans le parc, réintroduire des massifs de rosiers. Étudier la possibilité d'introduire de nouveaux types de rosiers tels que ceux de la série des explorateurs, développés par des chercheurs d'Agriculture Canada, et d'en faire une thématique.

Espaces verts, îlots et parc de voisinage

Points positifs et/ou généraux : L'espace vert aux abords du quai est très bien aménagé, bien fleuri, et on y retrouve de beaux bacs et un mobilier urbain en excellente condition.

Suggestion d'amélioration : Débuter par la plantation de vivaces le long des câbles qui délimitent l'entrée, soit sous forme d'une haie ou encore en îlots de 5 à 7 vivaces avec un espace libre entre les îlots.

Hôtel de ville

Points positifs et/ou généraux : L'hôtel de ville est situé dans un immeuble récent, partagé entre différents utilisateurs (bibliothèque et CLSC). On y retrouve des arbustes et des vivaces matures qui ne demandent qu'à prendre davantage d'espace.

Suggestions et améliorations : En premier lieu, enlever le gazon afin de laisser toute la place aux végétaux. Par la suite, déménager les végétaux dans tout l'espace disponible. Enfin, il serait intéressant d'agencer les vivaces afin de créer une démarcation visuelle entre les différents services offerts. Par exemple : planter un massif d'*astilbes* afin de souligner l'entrée du CLSC, un massif de *rutbékias* pour celle du bureau municipal, et des *hostas* du côté de la bibliothèque.

Autres édifices municipaux

Points positifs et/ou généraux : Dans cette catégorie, nous retrouvons le garage municipal, le centre communautaire et la bibliothèque. Outre la bibliothèque, ce sont des espaces qui présentent peu de végétaux.

Suggestions d'amélioration : Notre suggestion première serait de bien définir l'espace engazonné du côté gauche du garage. Si possible, délimiter l'aire engazonnée par l'ajout d'une bordure de béton et ensuite planter quelques arbres. Au centre communautaire, dans l'espace engazonné situé entre le côté de l'immeuble et la rue des Cèdres planter un arbre entouré d'un beau massif de *physocarpes* dorés.

Voies publiques et stationnements

Points positifs et/ou généraux : Félicitations! Les enseignes de rue sont vraiment distinctives et très belles. Les jardinières le long de la voie publique sont très réussies.

Suggestions d'amélioration : Chaque année, planter des arbres (saules blancs, tilleul, marronnier), aux abords de la voie publique. Ajouter dans les espaces plus fréquentés de beaux grands bacs de 60 cm par 1,20 à 1,5 mètre de dimensions, avec des vivaces au centre et des annuelles tout autour.

Odette St-Laurent, présidente de la Corporation de développement

Créer des **environnements favorables aux saines habitudes** de vie représente un **investissement durable** pour la population et pour les municipalités. Les élus et les employés municipaux sont des **acteurs importants** pour favoriser la qualité de vie de leurs concitoyens.

Qu'est-ce qu'un environnement favorable?

C'est créer des conditions propices à la santé. C'est agir sur l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique qui exercent une influence positive sur les saines habitudes de vie des citoyens.

Plusieurs actions sont possibles pour créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie:

- Prêter ou louer du matériel et des équipements sportifs.
- Limiter la vitesse sur certaines rues pour assurer la sécurité des marcheurs et des cyclistes de tous âges.
- Favoriser le déneigement des rues et des trottoirs pour rendre la marche hivernale sécuritaire.
- Penser des aménagements, où il est agréable de marcher.
- Aménager et entretenir des aires de jeux sécuritaires.
- Privilégier l'offre d'aliments sains dans les installations municipales et lors des événements populaires (fêtes, festivals, activités de loisirs, etc.)
- Faciliter l'accès à des jardins communautaires
- Promouvoir auprès des partenaires du milieu une approche qui met en valeur les choix sains et les produits locaux.
- Participer à des campagnes de sensibilisation liées aux saines habitudes de vie.
- Organiser une soirée reconnaissance pour les bénévoles afin de souligner leur implication.



Comité
Saines Habitudes de Vie
de La Matanie

158, rue Soucy, 2^e étage, Matane (QCI) G4W 2E3 418-566-0221
shv.cosmosmatane@gmail.com www.cosmos.qc.ca



Source : Brochure : Prendre soin de notre monde,
Réseau Québécois de villes et villages en santé.

Petit coin de réflexion...

« Aimer savoir est humain,
savoir aimer est divin. »

Joseph Roux



Au centre communautaire en février...

Activités récurrentes

- ♦ Le lundi de 13 h à 16 h, groupe proche aidant aux deux semaines, Martine Sirois, 418 566-2649;
- ♦ Le lundi de 19 h à 20 h, Zumba, Odessa Simoneau, 418 556-9911;
- ♦ Le mercredi de 13 h à 15 h 45, gym-cerveau, Lise Angers, 418 772-6209;
- ♦ Le mercredi de 19 h à 20 h 30, Yoga, Liliane Ferland, 418 772-6285;
- ♦ Le jeudi en avant-midi, Yoga pour retraités actifs, Louyse Caro, 418 936-3838, à confirmer;
- ♦ Le jeudi de 13 h à 16 h, pour l'autonomie des personnes âgées à la maison, Stéphanie Dugas, 418 562-2649

Activités ponctuelles

- ♦ Le mardi 3 février 2015 de 18 h à 21 h, présentation Pacte rural, Vanessa Caron, agente de développement rural;
- ♦ Les mercredis 4, 11, 18 et 25 février, hockey filles de 19 h à 20 h;
- ♦ Les jeudis 5, 12, 19 et 26 février, hockey garçons de 19 h à 20 h;
- ♦ Les samedis 14, 21 et 28 février, petit cours de patins de 13 h à 14 h.

Séances d'information Pacte rural 2014-2019

Dans le cadre du lancement officiel du Pacte rural 2014-2019, la MRC de la Matanie organise cinq séances d'information afin de faire connaître les orientations privilégiées, les modalités d'admissibilité, de sélection et d'attribution de l'aide financière du Pacte rural. Ces séances d'information s'adressent à toute la population et plus spécifiquement aux bénévoles (entre autres, comité de développement, comité des loisirs, le club des 50 ans et plus, etc.) et les élus qui participent à l'élaboration de projets dans la municipalité.

Municipalités de Saint-Ulric, Saint-Léandre et Baie-des-Sables

3 février 2015 à 19 h au centre communautaire de Baie-des-Sables, 117, route 132

Vanessa Caron, conseillère en développement rural

MRC de La Matanie

vanessa.caron@lamatanie

Défi Santé 5-30-Équilibre



Le **Défi Santé 5-30-Équilibre** et le **Défi J'arrête, j'y gagne!** sont de retour de nouveau cette année! Vous êtes invités à vous inscrire. L'objectif cette année encore est d'atteindre le plus haut taux de participation par municipalité.

Pour le **Défi Santé 5-30-Équilibre**, visitez le site www.defisante.ca pour vous inscrire en solo, en famille ou encore en équipe et encouragez-vous les uns et les autres à atteindre vos objectifs personnels.

Pour le **Défi J'arrête, j'y gagne!** inscrivez-vous sur le site www.defitabac.qc.ca en indiquant vos coéquipiers et/ou votre parrain-marraine.

L'inscription pour ces deux défis se fait du 21 janvier au 1^{er} mars 2015. C'est donc un rendez-vous du 1^{er} mars au 11 avril 2015 pour relever le défi!

Restez à l'affût, plusieurs activités vous sont proposées hebdomadairement, et ce, sur l'ensemble du territoire de la MRC afin de vous aider à atteindre vos objectifs.

Bons défis à tous!

Marie-Philip Bouffard, kinésiologue, agente de prévention et de promotion des saines habitudes de vie

marie-philip.bouffard.csssmatane@ssss.gouv.qc.ca



février 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1  Partie de cartes amicale	2 Journée de la marmotte  Séance du conseil à 20 h	3 Pacte rural au centre commu- nautaire à 19 h	4  Hockey fille de 19 h à 20 h	5  Hockey garçon de 19 h à 20 h	6  Tournoi de billard pour enfants à 19 h admission : 2 \$	7  Partie de cartes amicale
8  Partie de cartes amicale	9 	10  Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières	11  Hockey fille de 19 h à 20 h	12  Hockey garçon de 19 h à 20 h	14  Disco pour enfants à 19 h	14  Partie de cartes amicale
15  Partie de cartes amicale	16 	17  Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières	18  Hockey fille de 19 h à 20 h	19  Hockey garçon de 19 h à 20 h	20  Cinéma Pop Corn à 19 h	21  Partie de cartes amicale
22  Partie de cartes amicale Souper pizza 6,50 \$	23 	24  Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières	25  Hockey fille de 19 ha à 20 h	26  Hockey garçon de 19 h à 20 h	27  Tournoi de billard pour adultes à 19 h Admission : 5 \$	28  Partie de cartes amicale



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h



Hockey garçon de 19 h à 20 h



Hockey fille de 19 h à 20 h